

CONSEIL MUNICIPAL DE VOUZAN

PROCÈS VERBAL

Séance du 13 mars 2019

Le conseil Municipal de cette commune dûment convoqué, s'est déroulé en session ordinaire au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry Hureau, Maire.

Date de convocation : 7 mars 2019

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Kévin Branlé, Christian Geardrix, Thierry Guillaume, Hélène Joly, Alain Lacouture, Pierre Léger, Marie Mounier, Romane Patenotre, Jean Rémond

Absents excusés : Yvette Fontaneau (pouvoir à Marie Mounier), Steve Joly (pouvoir à Hélène Joly), Guillaume Périn (pouvoir à Kévin Branlé).

Absents : Joëlle Lemouzy, Christophe Trillaud.

Est également présente Nathalie Montigny en qualité de secrétaire.

Le quorum est atteint.

La séance débute à 20H01

Il est ensuite procédé selon l'ordre du jour.

Ordre du jour

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de réunion du 27 février 2019
- Vente de la maison Pourtain - Délibération
- Rénovation de la Mairie - demande de subvention DETR
- Autorisation au Maire de signer la Convention de mise à disposition d'un personnel
- Schéma de mutualisation du GrandAngoulême - Délibération
- Questions diverses

Désignation d'un secrétaire de séance

Pierre Léger est désigné secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal de réunion du 27 février 2019

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 13
------------	----------------	-----------

Le conseil approuve le Procès Verbal de réunion du 27 février 2019.

Vente de la maison Pourtain – Délibération

La maison a été acquise par la commune en 2017. Les devis pour les travaux de réhabilitation étant plus élevés que les premières estimations, ils rendent peu rentable à court terme l'objectif d'y faire des logements voués à la location.

Monsieur le Maire a reçu une offre d'achat et propose au conseil municipal de valider l'éventuelle vente de cette maison.

Le conseil vote pour autoriser le Maire à vendre la maison dans le cadre de l'offre reçue.

Contre : 1	Abstention : 2	Pour : 10
------------	----------------	-----------

Rénovation de la Mairie – demande de subvention DETR

Le dossier DETR pour la maison Pourtain est suspendu. La demande de subvention DETR pour l'année 2019 est donc proposée pour la réfection de la Mairie :

- Réfection des ouvrants pour une meilleure isolation
- Renforcement du plancher de la salle du conseil qui a été étayé en urgence cet été et pose d'un revêtement
- Remplacement des radiateurs pour une pompe à chaleur plus économique
- Peinture du sas d'entrée
- Réfection électrique

Le premier chiffrage rendu par le maître d'œuvre est de 46 453 €HT. Le montant de la subvention peut atteindre 35 % du montant soit 16258,55 €.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 13
------------	----------------	-----------

Le dossier de demande de subvention sera déposé le 14 mars à la Préfecture.

Autorisation au Maire de signer la Convention de mise à disposition d'un personnel

La cantinière de la commune souhaite changer d'orientation professionnelle. Elle va suivre une formation pendant huit jours.

Pour continuer à assurer le service des repas aux enfants, le centre de gestion n'ayant pas de remplaçant disponible, il a été proposé à Alain Lacouture d'assurer le remplacement. Une demande de mise à disposition a été faite et acceptée.

Le conseil municipal vote pour autoriser monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition. M. Lacouture ne prend pas part au vote, étant conseiller intéressé.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 12
------------	----------------	-----------

Schéma de mutualisation du GrandAngoulême - Délibération

Monsieur le Maire rappelle les principes du schéma de mutualisation du GrandAngoulême : Mutualisation du matériel et du personnel.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 13
------------	----------------	-----------

Questions diverses

- Prochain conseil municipal le 15 avril 2019 (vote du budget)
- Implantation du City Stade : Un deuxième devis est arrivé, inférieur au premier. D'autres entreprises ont été consultées. Un emplacement possible serait l'ancien terrain de tennis.
- Adressage : Les attestations d'adresse vont être envoyées aux habitants de la commune dans les jours qui viennent. Des devis sont demandés pour les plaques de rues et n° de maisons qui seront remis gratuitement pour chaque maison.
- Marché des producteurs : le premier a eu lieu le 8 mars, cela a été un grand succès. Le prochain aura lieu le 12 avril.
- Sécurisation de la D25 : Pour réduire la vitesse sur la traversée du village, il est envisagé de créer cinq écluses. Un test va être effectué avec des bornes provisoires. Une fois l'efficacité validée, l'installation sera faite en dur.
- Pôle technique : La partie salle de réunion va être transformée afin de créer trois locaux pour des professions médicales. Deux infirmières et une psychologue ont déjà manifesté leur intérêt pour ce projet. Une première étude a été effectuée.
- Monsieur le Maire fait état d'un courrier de M. Le Président des Randonneurs de la Vallée de l'Echelle relatant son entretien avec M. Pasquier et ses requêtes.
- Marie Mounier : Proposition de renommer la salle du bar en « Salle des associations »
- Marie Mounier : Sortie organisée par l'association les Pot'âgés le 14 mai 2019 à la Rochelle
- La circulation sera coupée sur la VC6 semaine 12 pour élagage
- Pierre Léger : Point sur le projet Wifi4Eu

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23H21.